



Choix garde enfant couple non marié

Par **flopi5**, le **07/01/2008** à **10:04**

Séparation d'un couple (non marié) avec un enfant de 21 mois.
Très bonne situation professionnel du père- garde partagée une semaine sur 2 pour ses 2 premiers enfants- réside en province- grande maison.

Mère : situation professionnelle instable. Souhaite revenir en région parisienne pour trouver du travail. Possibilité d'aide de la famille.

A priori dans ce cas de figure, à qui sera confier la garde de l'enfant ?

Quelles sont les possibilités pour la mère d'obtenir la garde ?

Quelles sont les démarches à effectuer si aucun accord à l'amiable n'est trouvé entre les parents (les 2 souhaitent la garde) ?